



Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du 6 décembre 2012

ORDRE DU JOUR

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2012**
3. **Assermentations**
4.
 - a. **Préavis n° 2012/05 « Projet de fusion des groupements forestiers de la Haute-Broye et Jorat-Moudon en un nouveau groupement forestier Broye-Jorat »**
 - b. **Rapport de la commission**
5.
 - a. **Préavis n° 2012/06 « Modifications du règlement communal sur la gestion des déchets, adaptation aux nouvelles législations cantonale et fédérale et introduction d'une taxe forfaitaire »**
 - b. **Rapport de la commission**
6.
 - a. **Préavis n° 2012/07 « Création de l'ASIJ et dissolution de l'AIESM »**
 - b. **Rapport de la commission**
 - c. **Nominations de 2 délégués**
7.
 - a. **Préavis municipal n° 2012/10 « Budget 2013 »**
 - b. **Rapport de la commission des finances**
8. **Communications municipales**
9. **Divers et propositions individuelles**

* * * *

CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président, ouvre la séance à 20h15 en rendant hommage à ANDRE PASCHOUD, mari de NICOLE PASCHOUD, membre du Conseil général. Tous les deux ont, depuis plus de vingt ans, assuré la conciergerie de la Maison communale. Il tient ensuite à s'excuser, au nom du bureau du Conseil, de l'arrivée tardive des convocations suite à une mécompréhension avec la poste qui les a traitées en courrier B. Sur conseil du Préfet OLIVIER PICCARD, il met au vote le fait d'autoriser tout de même le Conseil à siéger.

Décision : Les membres du Conseil présents acceptent de siéger à la majorité moins deux oppositions.

1. **Appel**

Loïc BARDET, secrétaire, procède à l'appel. Sur les 84 membres du Conseil général, 62 sont présents et le quorum est donc atteint.

2. **Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2012**

Décision : Le PV du 11 octobre 2012 est accepté à l'unanimité.

3. Assermentations

Deux personnes présentes demandent à être assermentées et ainsi devenir membres du Conseil. Il s'agit de :

- ANNE-CHRISTELLE CHAPPUIS
- JEAN MEYER

Le Président procède à leur assermentation et le Conseil général est dorénavant composé de 86 membres.

4. Préavis municipal n° 2012/05 « Projet de fusion des groupements forestiers de la Haute-Broye et Jorat-Moudon en un nouveau groupement forestier Broye-Jorat »

YVAN CHERPILLOD, municipal des forêts, présente le projet de fusion des groupements forestiers de la Haute-Broye et Jorat-Moudon en un groupement forestier Broye-Jorat. Il explique que la fusion des communes de Servion et des Cullayes, qui appartenaient chacune à un groupement différent, a notamment déclenché la discussion. Cette fusion n'aurait aucune conséquence immédiate pour la commune qui pourra continuer à gérer elle-même ses forêts mais permettrait une meilleure disponibilité du garde forestier puisque les deux titulaires actuels resteraient en place.

JEAN-PIERRE CAVIN, rapporteur de la commission nommée pour l'occasion, rappelle que le groupement se fera quelque soit la décision du Conseil et que la seule conséquence serait une perte d'influence de la commune lors des prises de décisions alors que les factures inhérentes aux travaux forestiers obligatoires devront toujours être payées. La commission appelle donc le Conseil à accepter le préavis n° 2012/05.

ROGER STETTLER revient sur l'art. 21 qui décrit les quatre degrés d'intégration du mode de gestion. Bien que le choix du degré d'intégration soit de compétence municipale, il demande que, si un jour la Municipalité devait décider d'une plus grande intégration, le Conseil général soit consulté.

Décision : Le préavis 2012/05 est accepté à la majorité moins une abstention.

5. Préavis municipal n° 2012/06 « Modifications du règlement communal sur la gestion des déchets, adaptation aux nouvelles législations cantonale et fédérale et introduction d'une taxe forfaitaire »

GILBERT THONNEY, Municipal responsable des déchets, explique que le règlement sur la gestion des déchets doit subir quelques adaptations consécutives à des modifications légales tant fédérales que cantonales. Il s'agit notamment d'introduire une taxe forfaitaire dont la compétence municipale serait fixée à un maximum de CHF 100.-. Cette taxe viendrait en complément à l'actuelle taxe au poids et serait fixée pour 2013 à CHF 30.- par adulte, CHF 60.- par entreprise et CHF 60.- par résidence secondaire.

SANDRA HÄHNI, rapporteuse de la commission nommée pour l'occasion, considère les modifications proposées comme correctes et, au nom de la commission, appelle le Conseil à accepter le préavis n° 2012/06.

RAYMOND WEBER demande quels seront les critères de définition de la catégorie « entreprises, indépendants et exploitations agricoles ». GILBERT THONNEY répond qu'une liste sera rédigée par la Municipalité.

Décision : Le préavis 2012/06 est accepté à l'unanimité.

6. Préavis municipal n° 2012/07 « Crédit de l'ASIJ et dissolution de l'AIESM »

OLIVIER HÄHNI, Municipal des écoles, présente le projet de création de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ) qui regrouperait dans une seule association scolaire l'ancienne AIESM avec les communes de Forel et de Savigny. Il explique que l'acceptation

par le peuple vaudois, y compris la population de Vulliens, de plusieurs projets, notamment l'école à journée continue ainsi que la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), nécessite cette réorganisation. Il rappelle que le Conseil doit uniquement se prononcer sur les statuts de la nouvelle association. Les décisions concernant d'éventuels futurs bâtiments seront de la compétence de l'ASIJ.

JEAN-MAURICE HENZER, rapporteur de la commission nommée pour l'occasion, rappelle le peu de marge de manœuvre des communes concernant l'adhésion ou non à une association. Il rappelle, en revanche, que l'adoption des nouveaux statuts ne donnerait pas « carte blanche » quant aux investissements nécessaires. En effet, les représentants des communes au sein de l'ASIJ resteraient décisionnaires, comme cela se fait déjà au sein de l'AIESM. La commission appelle donc le Conseil à accepter le préavis n° 2012/07.

WILLY HENZER demande ce que vont devenir les classes de Vulliens dans la nouvelle organisation. OLIVIER HÄHNI explique que les établissements de moins de 3 classes doivent, selon les directives cantonales, de toute manière disparaître. La Municipalité n'a pas encore pris position concernant l'affectation future de ces locaux. Il rappelle en outre que le regroupement à pour but de diminuer les frais de transport des élèves.

Décision : Le préavis 2012/07 est accepté à la majorité moins une opposition et six abstentions.

CHRISTOPHE CHAPPUIS explique que, les nouveaux statuts étant acceptés, le Conseil doit maintenant nommer ses deux délégués au Conseil intercommunal de l'ASIJ. MARYLIN CHERPILLOD, CORINNE MEYER et ANNE-CHRISTELLE CHAPPUIS annoncent leur candidature.

ROGER STETTLER rappelle qu'il s'est déjà battu à plusieurs reprises pour que l'AIESM présente des comptes conformes à la loi sur les communes. Or, ceci n'est toujours pas le cas. Il demande donc que les délégués de la commune se battent pour que la présentation des comptes de la future ASIJ soit conforme à la loi.

Décision : Sur les 64 bulletins délivrés, un est déclaré nul et un est blanc. MARYLIN CHERPILLOD et ANNE-CHRISTELLE CHAPPUIS sont élues déléguées du Conseil général au Conseil intercommunal avec 53 respectivement 46 voix.

7. Préavis municipal n° 2012/10 « Budget 2013 »

DANIEL SCHORDERET, Syndic, présente le budget 2013 qui prévoit un déficit de CHF 113'061.- pour un total de charges de CHF 1'666'144.-. Il rappelle que la participation à la facture sociale cantonale continue d'augmenter et s'élèvera l'année prochaine à CHF 200'741.-. Il explique que les communes n'acceptent plus cette évolution car le report des charges cantonales pose toujours plus de problèmes aux finances communales. L'UCV et l'ADCV ont fait part de ces revendications et ont obtenu un premier geste de l'Etat le 3 décembre dernier. Il ne s'agit toutefois que d'un premier pas.

MURIEL HENZER, présidente de la commission des finances, rapporte que la proposition de la commission des finances de Payerne de refuser les différents budgets communaux afin de faire pression sur le canton a été étudiée mais qu'elle est malheureusement intervenue trop tard. En effet, certaines communes ont déjà accepté leur budget. La commission propose donc d'accepter le budget 2013 mais demande au Président du Conseil et à la Municipalité d'examiner le problème soulevé par Payerne et de voir dans quelles mesures des actions peuvent être mises en place.

Décision : Le préavis n°2012/10 est accepté à la majorité moins deux abstentions.

8. Communications municipales

GILBERT THONNEY

GILBERT THONNEY remercie le Conseil pour l'acceptation du préavis n°2012/06 et annonce que, concernant les pompiers, les statuts du futur SDIS seront présentés lors de la prochaine

séance avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Une séance extraordinaire du Conseil pourrait avoir lieu en mars 2013. Par ailleurs, en réponse à une question posée lors de la séance du 11 octobre 2012, il explique que l'amiante n'est dangereuse que lorsqu'elle est travaillée.

YVAN CHERPILLOD

YVAN CHERPILLOD remercie le Conseil pour l'acceptation du préavis n°2012/05. Il explique que la réponse à la Motion MARC SCHERTENLEIB sera présentée à l'occasion du prochain Conseil. Enfin, la météo pluvieuse de ces derniers temps a été bénéfique pour l'état des nappes phréatiques. YVES PROBST demande si les sources donnent à nouveau à plein. YVAN CHERPILLOD répond que ça n'est pas encore le cas mais que l'évolution est positive.

Délégué du conseil à l'AIEJ, BERNARD DRAPEL explique que les travaux permettant de relier le réservoir de Montpreveyres à Lausanne seront probablement achevés au printemps 2013. Ceci permettra une meilleure souplesse durant les périodes de sécheresse. Par ailleurs, il rapporte que le poste de suppléant de LUCIANO PICENI, surveillant, n'a pas encore été repourvu.

Délégué du conseil au SIEMV, GARY CHERPILLOD explique que la STEP fonctionne bien. Toutefois, le traitement à venir des micropolluants sera problématique. Une solution envisagée est le raccordement à la STEP de Lucens. Il resterait toutefois à trouver des solutions à la problématique des eaux parasites qui encombrent le réseau. Il s'agit des eaux de pluie partant à la STEP.

STEPHANE THONNEY

STEPHANE THONNEY rapporte que les travaux de rénovation de la place de jeu sont en cours. Ils devraient normalement être terminés pour la fin de l'année. Par ailleurs, des travaux d'entretien de la chapelle sont à l'étude. YVES PROBST demande si l'utilisation du nouveau cheminement piétonnier est obligatoire car de nombreux promeneurs continuent à utiliser l'autre côté de la route. STEPHANE THONNEY répond que le changement d'habitude prendra certainement un peu de temps.

OLIVIER HÄHNI

OLIVIER HÄHNI remercie le Conseil pour l'acceptation du préavis n°2012/07. Il rapporte que de nouvelles chenaux ont dû être installées à l'ancien stand car les anciennes s'étaient faites volées. Par ailleurs, des investissements ont été effectués pour la Grande salle puisque les portes intérieures ont été refaites et que la vaisselle a été renouvelée. Les personnes intéressées par l'ancienne vaisselle peuvent le contacter. Enfin, la réalisation de places de parc à la halte TL prend un peu plus de temps que prévu et le projet ne pourra être présenté qu'au prochain Conseil.

Déléguée du Conseil à l'AIESM, MARILYN CHERPILLOD rapporte que le concierge du collège de Mézières a démissionné au 28 février 2013. Son poste est donc à repourvoir. Il en va de même du poste de secrétaire du Comité directeur puisque NICOLE MATTI a également décidé de laisser sa place.

DANIEL SCHORDERET

DANIEL SCHORDERET revient sur la problématique des travaux de ralentissement du trafic prévus sur la Route de Berne (RC 601) à Epalinges. Une séance a eu lieu il y a environ deux semaines entre les syndics de la région et les députés du district Broye-Vully. Les nouveaux plans ont pu être consultés et les syndics ont écrit une lettre à la Conseillère d'Etat NURIA GORRITE afin de faire part de leur inquiétude. Par ailleurs, il annonce qu'un formulaire simplifié de POCAMA est en vigueur depuis le 3 décembre. Enfin, plusieurs incivilités (agneaux égorgés, tags, etc.) ont été déplorés ces derniers temps dans la commune et des plaintes ont été déposées par la Municipalité.

Enfin, à l'occasion du dernier Conseil général de l'année, le Syndic remercie ses collègues de la municipalité, le personnel communal, le bureau du Conseil ainsi que ses membres pour le travail effectué en 2012 pour le compte de la commune.

9. Divers et propositions individuelles

WILLY HENZER regrette qu'il n'y ait plus d'eau qui coule dans le bassin de la cours du collège. YVAN CHERPILLOD est conscient du problème mais explique un problème de financement puisque la propriété de la source est partagée entre la commune et la société de laiterie. Or, la société n'en a pas encore discuté et la commune a d'autres investissements plus prioritaires à réaliser. WILLY HENZER propose de réaliser ceci grâce au travail communautaire. YVAN CHERPILLOD prend note de la proposition.

ALAIN THONNEY aborde la question des chemins forestiers qui, s'il ne se trompe pas, sont dorénavant de la compétence communale. Il souhaiterait que l'ouverture d'un chemin permettant d'accéder à Ecublens sans devoir aller tourner à Seppey ou au Borgeau soit étudiée. Dans le cas contraire, il demande si le déneigement des chemins forestiers est nécessaire. YVAN CHERPILLOD explique que le déneigement se fait pour permettre aux camions de bois d'accéder à la forêt. Concernant l'ouverture de chemins forestiers aux voitures, la marche à suivre prévue au niveau cantonal est que la commune présente un dossier qui serait soumis à l'enquête publique, permettant ainsi aux milieux écologiques de faire leurs remarques ou oppositions. La Municipalité ne souhaite pas pour l'instant engager des frais et des forces sur un tel projet.

CHRISTOPHE CHAPPUIS souhaite une excellente fin d'année à tout le monde et remercie toutes les personnes ayant œuvré pour le compte de la commune durant l'année 2012. Il remercie en particulier la jeunesse pour la tenue de la buvette ainsi que la commune pour la verrée de fin d'année et clôt la séance à 22h.

CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président

Loïc BARDET, secrétaire